



32^{ème} RALLYE NATIONAL DU HAUT-LIGNON



Coupe de France - coefficient 3

16 et 17 SEPTEMBRE 2022



Crédit Photo : Rallyshow.com

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

 **GIBERT CHRISTOPHE**
Electricité
Tél. 06 81 00 08 90

Pierre ROUSSON
Transports - Logistique - Stockage
04 77 35 68 43
43240 Saint-Just-Malmont

Allianz 
Anthony BANCEL - Agent général
ANNONAY - BOURG ARGENTAL

MOREAU
CARROSSERIE
04 71 65 07 40
43200 YSSINGEAUX

LA STATION YSSINGEAUX
Florent Sabatier
AVIA VENTE DE CARBURANT 7J/7
04 71 65 56 46 ou 06 09 07 56 42
VENTE TOUTES PIÈCES
DE COMPETITION

LOISIRS CAMPER  **VELAY LOISIRS** 
VENTE DE CAMPING CARS NEUF ET
OCCASION
04 71 59 97 30 04 71 57 73 78
<https://montfaucon.idylcar.fr/> <https://le-puy.idylcar.fr/>

Le Chambon sur Lignon Restaurant Bar
04 71 59 75 55
L'epicurien

Garage BONNEFOY Jérémie
Entretien & Réparation
toutes marques
Z.A. LA GUIDE 2 - 43200 YSSINGEAUX
06 33 31 90 25

ABALONE  **INTERIM - CDD - CDI**
agence d'emplois **04 71 09 91 85**
ABALONE HAUTE-LOIRE
lepuyenvelay@abalone-emploi.fr

 **SMVTP**
ZA Les Portes du Velay
43330 PONT-SALOMON
04 71 61 66 15
06 76 75 56 91
ACHAT - VENTE - REPARATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE
MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES NEUVES ET OCCASIONS
FABRICATION FLEXIBLES HYDRAULIQUES

 **CRÉDIT AGRICOLE**

32^{ème} Rallye National du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes
Coefficient 3

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre I^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Mercredi 3 aout 2022
Ouverture des engagements le :	Mercredi 3 aout 2022
Clôture des engagements le :	Lundi 5 septembre 2022
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Vendredi 09 septembre 2022 à télécharger sur le site : https://rallyeduhautlignon.e-monsite.com
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 10 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Dimanche 11 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Vendredi 16 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 16 septembre 2022 de 18h15 à 22h15 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 16 septembre 2022 de 18h30 à 22h30 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 16 septembre 2022 à 18h15
1 ^{ère} réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 16 septembre 2022 à 21h30 A la maison des Bretchs au Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 17 septembre 2022 à 9h30 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 17 septembre 2022 à 9h30 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 17 septembre 2022 à 10h45 Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Arrivée du rallye :	Samedi 17 septembre 2022 à 21h04 A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Auto Service du Lignon (Didier Bernard) à Salettes 43190 TENCE Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 17 septembre 2022, 1/2 heure (minimum) après le dernier concurrent entré au parc – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Samedi 17 septembre 2022, sur le podium d'arrivée au Gymnase de la Lionchère à Tence

ARTICLE 1P. : ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le 32^{ème} Rallye National du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne, le **03/05/2022** sous le numéro **visa N° 16/RN** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **404** en date du **06/06/2022**.

Comité d'Organisation :

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE

Président : Alexandre MALARTRE

Membres : Guy BONNEFOUX, Valérie DUTRUEL, Pascal MAGNE, Florian CORTIAL, Baptiste MARCHANDE, Marie-Laure PRADINES, Jules RUSSIER, David VINCENT.

Secrétariat du Rallye : A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE
Place du Vallat
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Téléphone : 04 71 03 81 72 (répondeur) ou fax : 04 71 03 86 69

Courriel : asahvl@orange.fr

Site Internet : www.asa-hvl.fr

Permanence du rallye :

Lieu : Maison des Bretchs au Chambon sur Lignon

Date : Le vendredi 16 septembre de 18h15 à 22h30 et le samedi 17 septembre de 8h30 à la fin de l'épreuve.

Organisateur technique :

TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON

2310 route des Champs - Pelissac

43190 CHENEREILLES

Président : Sylvain ROUCHON

Membres : Stéphanie LIBEYRE, Sébastien VERILHAC, Pascal DEFOURS, Hervé GOUDARD, Vincent PERILLON, Florent SABATIER

<http://rallyeduhautlignon.e-monsite.com>

Courriel : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com

1.1P : OFFICIELS

<u>Président du Collège :</u>	Armand AGOSTINHO	Licence n° 12775
<u>Membres du Collège :</u>	Jean Christophe LEROY Nicole FOREST	Licence n° 5492 Licence n° 1882
<u>Directeur de Course :</u>	Daniel BERTHON	Licence n° 1621
<u>Directeurs de Course Adjoints :</u>	Louis René VERLINE Christophe ARSAC	Licence n° 21427 Licence n° 3591
<u>Directeurs de Course Adjoints délégués aux épreuves spéciales :</u>	(ES 1-3-5) Pascal LAFOND (ES 2-4-6) Pascal MAGNE (Inter ES 2-4-6)	Licence n° 227446 Licence n° 43098 Licence n°
<u>Voiture tricolore :</u>	Patrick ASSENAT	Licence n° 21221
<u>Voiture 000 ou 00 :</u>	Maurice BESSE	Licence n° 2926
<u>Voiture damier :</u>	Catherine DESHAYES Jean-Luc DESHAYES	Licence n°220855 Licence n° 61305
<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Jean Claude DESNOUX	Licence n° 11176

<u>Commissaires Techniques :</u>	Christian ALLOIN Dominique MONNIER Gérald MILAMANT	Licence n° 13706 Licence n° 55260 Licence n° 29575
<u>Chargés des relations avec les concurrents :</u>	Joëlle ALLEMAND Yvette CECILLON	Licence n° 16382 Licence n° 11374
<u>Responsable des temps :</u>	LC Chrono	
<u>Responsable des parcs :</u>	Michel JUILLARD	Licence n° 12787
<u>Responsable des Commissaires :</u>	Guy BONNEFOUX	Licence n°

1.2P : ELIGIBILITE

Le 32^{ème} Rallye National du Haut-Lignon (coefficient 3) compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2023
- Le challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
- Le challenge de l'A.S.A. Haute Vallée de la Loire.

1.3P : VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

2.2P : Les véhicules d'assistance, même porteurs de plaques de rallye « Assistance », ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires.

ARTICLE 3P. : CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au 32^{ème} Rallye National du Haut-Lignon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 5 septembre 2022 à minuit.**

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE – Place du Vallat – 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Joindre la photocopie des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **130 (cent trente)** voitures maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P : Les droits d'engagements sont fixés :

- | | |
|--|---|
| a) avec la publicité facultative des organisateurs : | 460 € (Quatre cent soixante Euros) |
| • Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : | 445 € (Quatre cent quarante-cinq Euros) |
| • Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : | 430 € (Quatre cent trente Euros) |
| b) sans la publicité facultative des organisateurs : | 920 € (Neuf cent vingt Euros) |

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

3.1.12P : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **13 septembre 2022**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 80** pour les deux rallyes.

3.3P : ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.3.1P : Rallye VHC puis Moderne.

3.3.2P : A8W, R5/Rally2, Rally2 kit, A7S, RGT/FRGT, GT+, GT10, GT9, Rally3, A7K, F215, F214, A8, N4, R4, Rally4, R3, A6K, R2, F213, A7, N3, A6, Rally5, R2J, FR2, A5K, F212, A5, R1, N2, N1, F211, N2Série.

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P : ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée : **Accès autorisé au parc d'assistance à partir de 9h30 (fermeture de la route)**

- Dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie sur la RD 103 (fermé à toute autre circulation) du **côté droit de la route**. Pour les véhicules d'assistance, accès uniquement par le CH d'entrée (Côté le Chambon sur Lignon) et sortie par le CH de sortie (Côté Tence)
- Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance. (Ouverture de la route à 20h40)

Les véhicules d'assistance et d'accompagnement seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5 T et un véhicule léger (d'accompagnement) par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5 T veuillez impérativement contacter le Team Auto Sport via l'adresse mail suivante : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com 10 jours avant le rallye.

4.3.2.1P La vitesse des véhicules dans le parc d'assistance ne peut dépasser **30 km/h**, sous peine d'une pénalité appliquée par les commissaires sportifs.

ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

Les publicités collectives obligatoires sont : **Transports ROUSSON, Assurances ALLIANZ, Garage BONNEFOY Jérémy, La Station AVIA, Electricité C. Gibert, Communauté de Commune du Ht-Lignon, FFSA.**

Les publicités facultatives sont : **L'épicurien et Saisimat**

ARTICLE 6P. : SITE ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P : DESCRIPTION

Le 32^{ème} Rallye National du Haut-Lignon représente un parcours de **275,52 km**.

Il est divisé en **1** Etape et **3** Sections.

Il comporte **6** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **115,80 km**. (Soit 42% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-5 « Pleyne »	ES 2-4-6 « Saint Jeures »
Longueur :	10,100 km	28,500 km
Départ :	LES HOSTES « Route des Jamillons », avant la station d'eau	MAZET St VOY Sur D 63 à Bollon.
Arrivée :	TENCE Sur D 182, face à l'ancienne scierie	LA MARETTE Sur D 103, au carrefour « rue de la Freyde »
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour « route de Gardailhac »	Sur D 103, au carrefour de la « rue du Neyrial »

6.2P : RECONNAISSANCES

Le nombre de passage est limité à trois pour chaque épreuve spéciale. Les reconnaissances pourront s'effectuer aux dates suivantes :

- Samedi 10 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Dimanche 11 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Vendredi 16 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

Pour information :

Le parc de départ sera surveillé de la fin des vérifications du vendredi 16 septembre 2022 - 22h30, jusqu'au samedi 17 septembre 2022 - 8h30.

Le parc fermé sera gardé pendant toute la durée du rallye et ce jusqu'à la fin du délai de réclamation. A l'expiration du délai de réclamation, ce dernier ne sera plus gardé.

ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Conforme au règlement standard FFSA.

Prix en espèces :

CLASSEMENT	GENERAL	CLASSE (x 34)	Nbr partants mini pour Gr. et Cl.
Premier	430 €	500 € (1)	Si 5 partants minimums
Deuxième	280 €	230 €	Si 6 partants minimums
Troisième	160 €	120 €	Si 8 partants minimums
Quatrième	100 €	90 €	Si 10 partants minimums
Cinquième	50 €	60 €	Si 12 partants minimums
TOTAL	1 020 €	34 000 €	
Féminine	1 ^{er} : 150 €	2 ^{ème} : 100 €	TOTAL : 250 €

(1) Si **moins de 5 partants**, prix distribué moins 50%

Total des prix distribuables : **35 270 €**

Les chèques seront envoyés par courrier simple.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe : Itinéraire et contrôles.

32ème rallye national du Haut-Lignon et 1er rallye national VHC du Haut-Lignon Coupe de France des Rallyes (Coef. 3) et Coupe de France des Rallyes VHC (Coef. 2) ITINERAIRE et CONTROLES samedi 17 septembre 2022								
Secteur	Contrôle	Lieux	Distance ES	Distance Secteur	Distance Total	Temps Imparti	1er concurrent VHC	Dernière voiture
1er	CH 0	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		10:45	13:08
	CH 0A	Entrée Parc d'Assistance (D103 - Pont de Meynier)		5,100	5,100	0:10	10:55	13:18
2ème	CH 0B	Sortie Parc d'Assistance (D103 - Brûlefer)			5,100	0:15	11:10	13:33
	CH 1	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		6,120	11,220	0:12	11:22	13:45
3ème	DES 1	ES - Pleyne	10,100		11,410	0:03	11:25	13:48
	AES 1	Sur D182, face à ancienne scierie			21,510			
	CPS 1	X D182 / Rte. de Gardailhac			21,720			
	CH 2	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	37,450	0:40	12:05	14:28
4ème	DES 2	ES - Saint Jeures	28,500		37,590	0:03	12:08	14:31
	AES 2	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			66,090			
	CPS 2	X D103 / Rue du Neyrial			66,740			
	CH 2A	Entrée Parc de Regroupement		51,430	88,880	1:10	13:18	15:41
	—	PARC DE REGROUPEMENT				1:10		
5ème	CH 2B	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		14:28	16:31
	CH 2C	Entrée Parc d'Assistance (D103 - Pont de Meynier)		5,100	5,100	0:10	14:38	16:41
6ème	CH 2D	Sortie Parc d'Assistance (D103 - Brûlefer)			5,100	0:30	15:08	17:11
	CH 3	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		6,120	11,220	0:12	15:20	17:23
7ème	DES 3	ES - Pleyne	10,100		11,410	0:03	15:23	17:26
	AES 3	Sur D182, face à ancienne scierie			21,510			
	CPS 3	X D182 / Rte. de Gardailhac			21,720			
	CH 4	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	37,450	0:40	16:03	18:06
8ème	DES 4	ES - Saint Jeures	28,500		37,590	0:03	16:06	18:09
	AES 4	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			66,090			
	CPS 4	X D103 / Rue du Neyrial			66,740			
	CH 4A	Entrée Parc de Regroupement		51,430	88,880	1:10	17:16	19:19
	—	PARC DE REGROUPEMENT				0:50		
9ème	CH 4B	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		18:06	19:59
	CH 4C	Entrée Parc d'Assistance (D103 - Pont de Meynier)		5,100	5,100	0:10	18:16	20:09
10ème	CH 4D	Sortie Parc d'Assistance (D103 - Brûlefer)			5,100	0:30	18:46	20:39
	CH 5	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		6,120	11,220	0:12	18:58	20:51
11ème	DES 5	ES - Pleyne	10,100		11,410	0:03	19:01	20:54
	AES 5	Sur D182, face à ancienne scierie			21,510			
	CPS 5	X D182 / Rte. de Gardailhac			21,720			
	CH 6	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	37,450	0:40	19:41	21:34
12ème	DES 6	ES - Saint Jeures	28,500		37,590	0:03	19:44	21:37
	AES 6	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			66,090			
	CPS 6	X D103 / Rue du Neyrial			66,740			
	CH 6A	X Av. de Leygat / Bd. Léon Rocher, à gauche. Entrée Parc d'Arrivée		60,310	97,760	1:20	21:04	22:57
	—	PARC D'ARRIVÉE - Pointage en avance autorisé						

Distances totales du rallye (km)	115,800	275,520
% km d'ES	42,03%	